

2014/6295 - Lyon 7e - Zone d'Aménagement Concerté des Girondins - Autorisation de signature de conventions - Lancement de l'opération n° 67013001 "ZAC des Girondins - Part au déficit et rachat d'équipement d'éclairage public " - Vote et affectation de l'AP 2013-2 "ZAC des Girondins - Participation déficit et rachat EP", programme 00016 pour un montant de 6 094 600 euros (Direction de l'Aménagement Urbain) (BMO du 20/01/2014, p. 233)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Françoise

Mme RIVOIRE Françoise, rapporteur : J'avais déjà évoqué à plusieurs reprises la création de la ZAC des Girondins dont les objectifs principaux sont d'assurer un développement économique cohérent sur Gerland avec les activités existantes, de développer la fonction résidentielle par une offre de logements diversifiées, de programmer des équipements publics nécessaires à une véritable vie de quartier, de développer une trame verte structurante et compléter le maillage viaire pour faciliter les déplacements.

Cette délibération concerne la participation financière de la Ville de Lyon au déficit de la ZAC, au financement du réseau d'éclairage public, de la participation de la SERL au programme des équipements publics, tel que le groupe scolaire avec la création de 18 classes qu'il nous faudra réaliser le plus rapidement possible, un établissement d'accueil de jeunes enfants dans le pôle social et culturel, un terrain d'évolution sportive et une salle d'évolution sportive intégrée au gymnase du Bon Lait qui sera un bâtiment sobre, compact et bien intégré à la ZAC.

Ce dossier a reçu un avis favorable de la Commission, mais avant que vous ne fassiez voter ce rapport, je voudrais remercier notre Collègue et ami Gilles Buna pour tout le travail qu'il a réalisé pendant ces deux mandats afin d'améliorer le cadre de vie des Lyonnais et de notre Ville de Lyon. Je pense particulièrement aux berges du Rhône, aux rives de Saône et à beaucoup d'autres dossiers qu'il a menés de façon tout à fait importante et qui ont vraiment permis d'améliorer le cadre de vie des Lyonnais. Merci à lui et bonne route !

(Applaudissements.)

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)